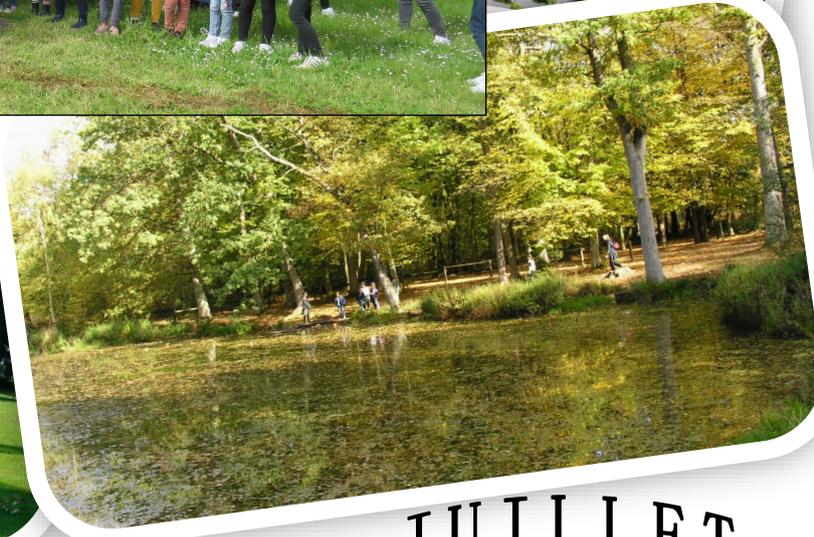


Com' Infos

Le journal de la commune de MARTOT



N° 80



JUILLET
2021

COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Agnès LARGEAU

Daniël CLOUSIER

Pascal TASSERY

Jean Paul COMBES

Thierry VALES

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

LE MOT DE LA RÉDACTION

Bonjour à toutes et à tous.

Avec ce 80e numéro du Com info, nous sommes heureux de célébrer avec vous la reprise des activités que la pandémie nous avait jusqu'alors obligés d'annuler. La chasse aux œufs pour les enfants de la commune au mois de mai, le spectacle de l'école en juin, sont bien les signes du renouveau que nous espérons tous. L'été approche et avec lui les vacances que nous vous souhaitons joyeuses en attendant de vous retrouver en octobre pour reprendre ensemble les activités de la commune qui nous ont tant manqué.

SOMMAIRE

Pages	Rubriques
3 . 4	Au Conseil
5 à 14	On en parle
15.16	Ca s'est passé
17 à 20	Un peu d'Histoire
21	Amicale Échos
22 à 24	Infos de l'école
25 - 26	Net Infos
27 - 28	Vous trouvez ça drôle ?

Pages	Rubriques
29 - 30	Le saviez-vous ?
31	Jeu concours
32 à 35	Seine Eure Agglo
36	Chez la voisine
37 - 38	Pub Infos
39 - 40	Trimestre en photos
41	Bonnes vacances
42	Mémo Pratique

AU CONSEIL

Le texte intégral des délibérations est à consulter sur le site martot.fr

Dénomination et numérotation de voie

20 avril 2021

Le projet de dénomination et de numérotation de la nouvelle voirie créée pour le projet d'aménagement situé entre la rue de la Mairie et la rue du Parc est présenté au Conseil Municipal (voir plan ci-joint).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de **NOMMER** la nouvelle voirie « rue du Chêne »
- de **NUMÉROTÉ** (numéros pairs à droite et impairs à gauche les parcelles)
- de **DIRE** que l'acquisition des nouvelles plaques de rue ainsi que celles des numéros de voirie sera financée par la commune.

Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique à temps non complet, soit à raison de 33/35^{èmes} heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} juin 2021. S'agissant d'un poste lié à l'école, le temps de travail sera annualisé afin de permettre un lissage sur l'année soit 28/35^{èmes}, horaire de référence pour la rémunération.

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des Adjoints Techniques, au grade d'Adjoint Technique Territorial,

Cet emploi pourra également être occupé par un agent contractuel recruté au titre de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984, conformément à la procédure de recrutement précisée par le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019,

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : assister l'enseignante de la classe des petits, tâches administratives à l'école, travaux d'entretien des locaux,

Le maire est chargé de recruter l'agent affecté à ce poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

d'adopter la proposition du Maire,
d'inscrire au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉ à 14 voix pour et 1 abstention la création de ce poste.

Engagement Plan Climat Air Energie Territorial (voir charte en annexe)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu l'inventaire des actions relatives à l'air, à l'énergie et au climat déjà menées par la commune de Martot,

Après avoir identifié, les possibles engagements à mettre en œuvre à court et moyen terme, pour contribuer à la protection de la qualité de l'air, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables,

Après avoir débattu de ces propositions d'engagements avec les membres du conseil,

Après en avoir délibéré :

Propose que la commune de Martot contribue à l'atteinte des objectifs de la politique air climat énergie de la communauté d'Agglomération Seine-Eure en planifiant la mise en œuvre des engagements choisis.

Réfection du mur du cimetière : Convention pour financement d'un chantier d'insertion CURSUS

Accord du conseil pour demander au Maire de signer une convention pour le financement d'un chantier d'insertion. Le coût à charge pour la commune s'élève à 826.60 €, soit 20 % du devis des travaux, le reste étant pris en charge par l'Agglomération Seine Eure.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à la décision qu'ils avaient prise de contracter un emprunt pour régler les sommes dues aux époux FÉRIAL dans le cadre de l'acquisition de parcelles de terrain, une convention de prêt a été signée avec le Crédit Agricole de Normandie pour un emprunt de 160 000 € sur 2 ans, à taux fixe de 0.49 %, soit des échéances trimestrielles de 196 €.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des habitants se sont plaints de la prolifération de rats, essentiellement sur la rue de la Mairie. La mairie va faire l'acquisition de raticide qui sera distribué aux habitants concernés afin d'éradiquer les nuisibles.

Monsieur le Maire informe les conseillers que la chasse aux œufs initialement prévue le samedi 10 avril n'a pas pu avoir lieu à cause du confinement mais il précise qu'un grand jeu sera tout de même organisé le samedi 22 mai, si les conditions sanitaires le permettent, et que des chocolats seront distribués aux enfants à cette occasion.

18 mai 2021

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUiH) – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL PREALABLE A L'APPROBATION PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMERATION SEINE-EURE

Dans le cadre de cette procédure, il s'agit de permettre la construction d'une extension des bâtiments de l'ancien hôpital de Martot, situé dans le parc du château de Martot, afin d'accueillir une résidence seniors et une maison d'assistants maternels (MAM). Les dispositions réglementaires du PLUiH en vigueur, notamment le zonage en zone naturelle (N) du terrain d'assiette du projet, n'en permettent pas la réalisation.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE d'émettre un avis favorable à l'approbation de la déclaration de projet emportant mise en conformité du PLUiH par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure. Cela permettra la réalisation de la résidence Seniors.

Délibération portant sur l'achat et l'utilisation en commun d'un desherbeur mécanique YVMO avec les communes de Saint-Germain-de-Pasquier, Quatremare, Le Bec-Thomas, Surtauville, la Saussaye, Vraiville et Saint-Cyr-la-Campagne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cet achat mutualisé et charge Monsieur le Maire de signer la convention s'y rapportant. Coût pour la commune : 553.37 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean-Paul Combes rappelle aux conseillers qu'à compter du 1^{er} juillet chaque habitation de la commune sera munie d'un bac de tri de couleur jaune qui viendra en remplacement des sacs jaunes. Ces bacs de tri seront livrés à la commune début juin. Ces bacs auront une contenance de 240 litres soit l'équivalent de 5 sacs jaunes, c'est pourquoi le ramassage des bacs de tri ne se fera plus toutes les semaines mais 1 semaine sur 2.

Les administrés seront informés par une note communale de la procédure mise en place pour récupérer les bacs..

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'aménageur de la rue du Chêne lui a proposé de fournir et installer un composteur pour les déchets ménagers au bout de la rue du Chêne. Ce composteur commun permettra aux riverains et à la cantine d'y déposer leurs déchets ménagers . Le compost récupéré servira au service technique.

ON EN PARLE

Décès

Nous venons d'apprendre avec stupeur, juste avant le bouclage du journal, le décès, ce jour, 1er juillet 2021, de **Michel Quenneville**, 1er adjoint de la commune depuis 2014 et conseiller municipal depuis le 6 mars 1983.

Le conseil municipal, les membres du personnel communal et le corps enseignant, bouleversés par le départ brutal d'un homme estimé et très actif dans la commune, tiennent à apporter, en cette douloureuse épreuve, tout leur soutien à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille. Ils les prient d'accepter leurs plus sincères condoléances.

Madame **Picard Liliane** est décédée le 14 mai à Perros-Guirec et a été inhumée le 25 mai à Martot auprès de son époux Picard Pierre, adjoint de 1977 à 1983 puis maire de Martot de 1983 à 2001.

Avec son époux, elle est à l'origine de la création du salon de peintures qui se tient chaque année au mois de janvier, manifestation dans laquelle elle s'est beaucoup investie.

Nos plus sincères condoléances à toute la famille

LES ÉLECTIONS DANS NOTRE COMMUNE

DÉPARTEMENTALES	RÉGIONALES
<u>1er tour</u>	<u>1er tour</u>
371 inscrits - 164 votants - 163 exprimés	371 inscrits - 164 votants - 156 exprimés
DESHAYES-LEVITRE : 11	LEMANACH (Lutte ouvrière): 5
CHARLIER - LENFANT : 113	BONNATERRE (Maj. Présidentielle) 21
BERTRAND - FORFAIT : 31	KERBARH (ex LREM) : 2
LOUR - PICARD : 8	JUMEL (PCF-LFI): 8
DESHAYES-LEVITRE 2471 voix et	BOULANGER (PS-Ecologie) 16
CHARLIER - LENFANT 1516 voix	MORIN (Centriste) 70
qualifiés pour le second tour	BAY (Rassemblement National) 34
<u>2ème tour</u>	<u>2ème tour</u>
371 inscrits - 171 votants - 163 exprimés	371 inscrits - 171 votants - 162 exprimés
DESHAYES-LEVITRE : 21	BONNATERRE 20
CHARLIER - LENFANT : 142	BOULANGER 27
	MORIN 82
	BAY 33
<u>CANTON DE PONT DE L'ARCHE</u>	<u>RESULTATS NORMANDIE</u>
DESHAYES -LEVITRE	BONNATERRE 10.04%
Élus avec 54.50 % des voix	BOULANGER 26.18%
	MORIN 44.26%
	BAY 19.52%

ON EN PARLE



En raison du confinement et conformément aux directives, la cérémonie de la commémoration s'est déroulée avec un nombre réduit de personnes: François Charlier, Maire, Maurice Duruflé, adjoint, Raynald Cardon, porte drapeau accompagné de Bertrand Garçon, représentant la Fnaca et Jérémy Thirez, maire de Criquebeuf sur Seine. On notait aussi la présence de Paul Alvès qui a accompagné la cérémonie au clairon. Michel Quenneville était excusé et Jean-Paul Combes a fait office de photographe.

PIQUE-NIQUE FESTIF

Pour retrouver la convivialité de la vie d'avant, la Municipalité, avec le concours de l'Amicale invite tous les habitants à se retrouver **dans le parc du château** pour un grand pique nique

LE DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021

A cette occasion l'apéritif sera offert par la commune et l'équipe d'animation « Commune – Amicale » proposera des jeux pour les enfants et les adultes.

Venez nombreux afin de profiter ensemble du plaisir de se retrouver.

Des informations complémentaires vous parviendront fin août, début septembre.

Pensez déjà à réserver cette journée

ON EN PARLE

TRANSPORTS SCOLAIRES SEMO 2021-2022

Début des inscriptions le 22 juin 2021

Pour les enfants qui résident sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure et sont scolarisés en dehors de l'Agglomération Seine-Eure, (c'est le cas de Martot), inscription du 22 juin au 31 juillet sur le site nomad.normandie.fr (après cette date, pénalité de 20€). Renseignements au 02 22 55 00 10.

Remplacement de Marie Hélène Miroir à l'école



Yohann Blondel va remplacer Marie Hélène Miroir qui va prendre sa retraite. Il a pris son service dès le 1er juin pour mieux se préparer pour la rentrée de septembre. Il assurera un service polyvalent avec une aide à l'école pour la section enfantine complétée par des travaux de nettoyage des classes et des travaux divers.

A noter que Yohann envisage de reprendre les activités « théâtre » qui ont été interrompues par la pandémie. Des informations pour les inscriptions vous parviendront début septembre.

LA SEINE À VÉLO

Réunion sur le chemin de halage entre les agriculteurs, les maires de Criquebeuf et de Martot et les responsables du projet



Un itinéraire provisoire de Pont de l'Arche à Saint Pierre lès Elbeuf existe déjà : Il suit la route qui passe à la Gendarmerie puis longe l'Abbaye de Bon Port puis va vers Criquebeuf en passant près de la Casse-autos. Il traverse entièrement Criquebeuf puis, en arrivant à Martot prend à droite vers la station d'épuration puis suit le chemin de halage jusqu'à la nouvelle passerelle et se poursuit vers Elbeuf.

Les études pour aboutir au tracé définitif vont se poursuivre jusqu'à l'automne 2023.

En ce qui concerne la section Criquebeuf- Martot, le trajet qui semble être privilégié est celui qui passerait par le pont de Criquebeuf pour aller sur l'île. Le retour vers la rive gauche de l'Eure se ferait vers Quatre-Âges par la construction d'une passerelle. L'itinéraire se poursuivrait jusqu'à la grande passerelle en utilisant le chemin de halage existant qui serait bien sûr aménagé pour n'être utilisé que par les vélos et les piétons et pour leur travail, par les agriculteurs.

ON EN PARLE

DES ADRESSES UTILES POUR VOUS DÉBARRASSER DES GUÊPES FRELONS ...

ALLO LA GUÊPE

06.72.42.17.00
allolaguepe@gmail.com
Www.allolaguepe.fr

Spécialiste en destruction de nids de guêpes, frelons, frelons asiatiques ...

ERADIC'EURE

06.76.77.66.35
egf27000@gmail.com

**Spécialiste en destruction de nids de guêpes, frelons, frelons asiatiques ...
Intervention rapide 7 j/7**

TRÈS IMPORTANT : POUR LES FRELONS ASIATIQUES
Voir détails de prise en charge dans les pages « Agglo Seine - Eure

UN GRAFFITI ÉPHÉMÈRE PRÈS DU PLATEAU SPORTIF



Un artiste adepte du "street Graffiti" a peint le dessin ci-joint près du plateau sportif. Que les habitants se rassurent l'œuvre a été peinte sur du plastique tendu entre deux poteaux tenant le filet pare-ballon. Cette œuvre est éphémère : elle devrait rester un mois environ."

DES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Festival « Branche et ciné » du 2 au 10 juillet 2021 organisé par l'Office National des Forêts

Renseignements et réservations à la Communauté d'agglomération
Claire.labigne@seine-eure.com tél : 02 32 50 86 48

Les 10 ans des automnales au Château de Martot du 9 au 17 octobre 2021. Le rendez-vous incontournable des amoureux de la nature et des amateurs de champignons.

Voir dans les pages « Seine- Eure Agglo

ON EN PARLE

ÉCLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE LA VALLEE ET LOTISSEMENT SAINT AIGNAN



Changement de mâts,
route de La Vallée
près de la Résidence
La Roselière

Après la fin de la rue de Saint Pierre et la rue de la mairie, le renouvellement de l'éclairage public se poursuit avec la route vers la Vallée et une partie de la résidence Saint Aignan (Les travaux sont organisés par le Syndicat d'Electricité et du gaz de l'Eure et chaque commune a droit, par année, à un certain montant de travaux; la part des travaux revenant à la commune étant atteinte, tous les lampadaires de Saint Aignan n'ont pu être changés; les derniers changements de mâts seront réalisés en 2022.)



Nouveaux mâts Résidence Saint Aignan

Ces changements sont importants car ils permettent de passer en éclairage « led » pour une consommation bien plus faible.

BOUQUET DE L'ESPOIR

Le Rotary Club a de nouveau installé son cabanon sur la place de l'église pour la vente de tulipes.

Grâce aux différentes actions menées, le Rotary Club a pu participer largement à l'achat d'un véhicule adapté au handicap dont souffre Nathys.

BOOK- TROC

Françoise vous accueille les mardis des semaines paires entre 18h et 19h00 à la bibliothèque située dans l'ancien logement de l'école.

Les prêts sont gratuits.



**N'OUBLIEZ PAS:
DES LIVRES À
VOTRE
DISPOSITION
GRATUITEMENT
DANS LA BOÎTE
AUX LIVRES SITUÉE
PLACE DE LA MAIRIE**

ON EN PARLE

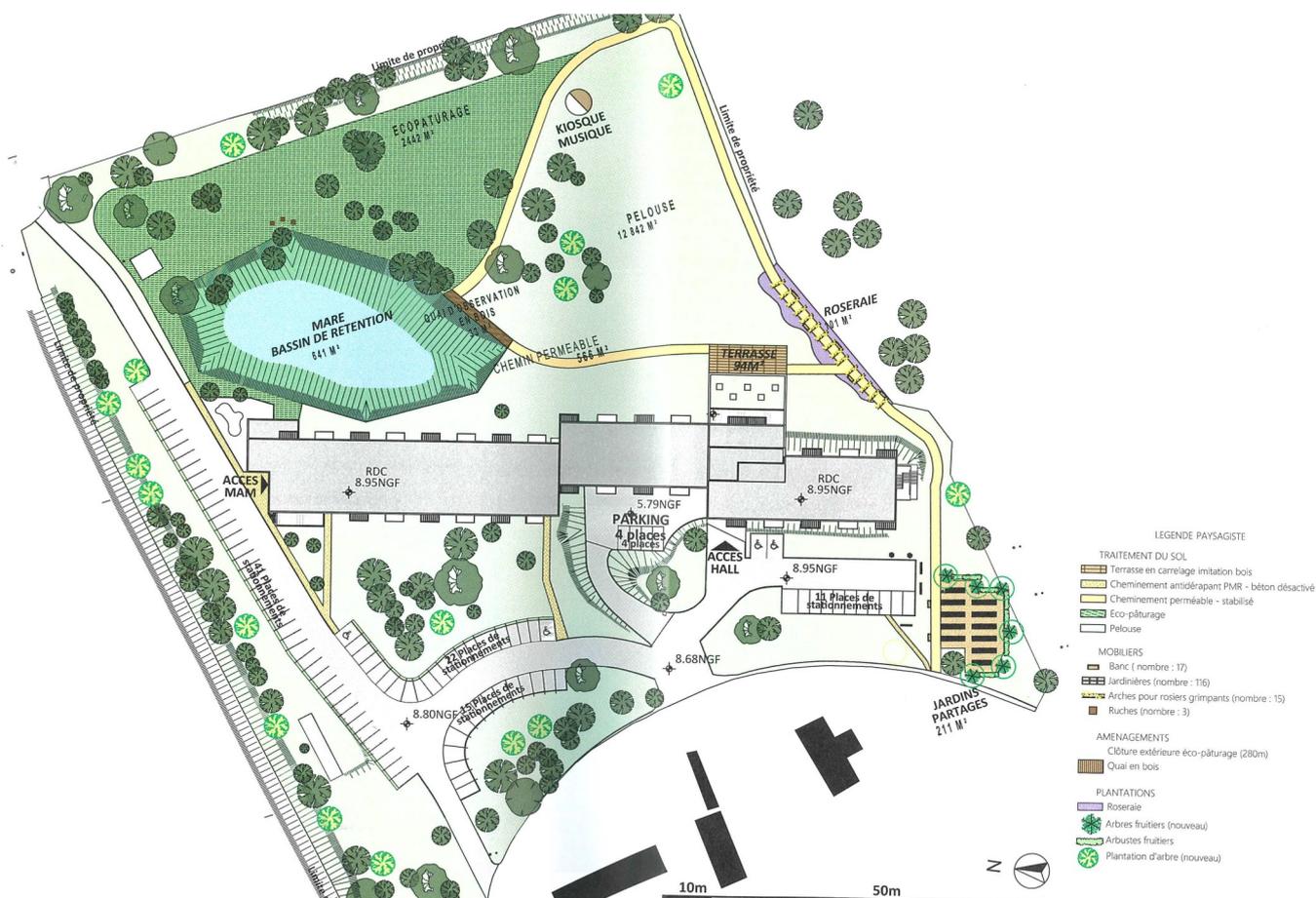
RÉSIDENCE SENIORS À LA PLACE DE L'ANCIEN HÔPITAL



Une demande de permis concernant la création d'une résidence « seniors » non médicalisée a été déposée en mairie.

Il s'agit d'une part de créer des appartements dans l'ancien hôpital et de compléter par la construction d'un nouveau bâtiment afin de proposer à la location 126 appartements. Une maison d'assistantes maternelles sera aussi prévue dans la nouvelle construction.

Le cadre est agréable et on prévoit côté « est » des aménagements qui rendront la résidence plus attrayante : roseraie, jardins partagés, kiosque à musique, petit pont pour observer la mare, zone d'éco pâturage. Cette zone sera accessible aux habitants de la commune.



ON EN PARLE



DÉPÔT DE PAPIERS ET DE RÉCIPIENTS EN VERRE

Nous rappelons que des **conteneurs pour le papier et le verre** sont à la disposition des habitants. Ils sont situés à deux emplacements :

- ◆ Près du cimetière, rue Pierre Picard
- ◆ Vers l'Eure, après la station d'épuration

PROCHAINES MODIFICATIONS POUR LE TRI

1. **À partir du 1er juillet 2021, le ramassage pour le tri ne s'effectuera qu'une fois par quinzaine.** (Pour les ordures ménagères et les déchets verts le ramassage restera hebdomadaire).
2. Les nouveaux bacs jaunes vous seront distribués **dans la première quinzaine de septembre.** En attendant de les avoir, vous pouvez utiliser les sacs jaunes.
3. **À partir du 1er septembre :** Simplification des consignes de tri : Tous les emballages, en particulier les plastiques devront être mis **en vrac** dans la poubelle de tri ou les sacs.
4. Un document vous sera distribué avec les **consignes** pour chaque bac et le **calendrier des collectes.**

Ordures ménagères : Tous les lundis (sans changement)

Emballages (bac jaune) : le jeudi des semaines paires (à compter de juillet)

Déchets végétaux : tous les vendredis de la semaine 11 à la semaine 48



Réception des bacs jaunes mercredi 23 juin

ON EN PARLE



Nouveau lotissement : Premiers travaux de raccordement des réseaux vers la rue de la mairie



Murielle et les nouveaux équipements

Nouveaux équipements à la salle des fêtes

Après le lave-vaisselle récemment changé, les équipements s'améliorent avec un grand réfrigérateur pour la location et un réfrigérateur destiné à la cantine. Un grand four (dont la porte est ouverte) a remplacé le gros fourneau. Ces dépenses ont été prévues au budget pour remplacer du matériel ancien qui ne répondait plus au fonctionnement souhaité.

REPAS ANNUEL DES ANCIENS

Le repas annuel qui permet de réunir les anciens à la salle communale aura lieu le
Dimanche 14 novembre 2021

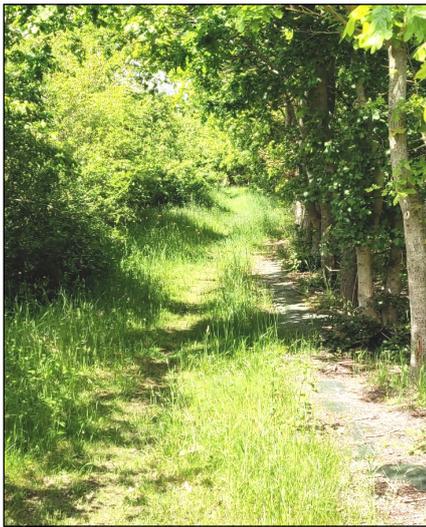
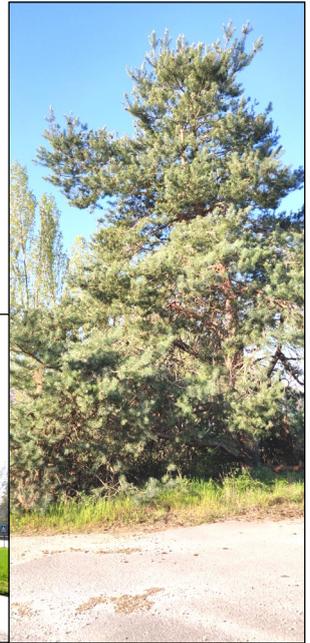
Les membres du Centre Communal d'Action Sociale passeront au domicile des anciens pour les inviter, dans le courant du mois d'octobre.

ON EN PARLE

ÉLAGAGE DU SAPIN AUX FIEFS

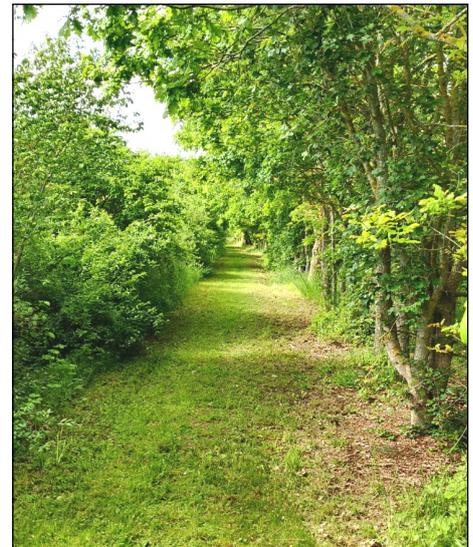
Travail d'élagage réalisé par Fabrice et Raynald sur le sapin situé aux fiefs.

A droite et à gauche avant et ci-dessous après les travaux



Encore un travail réalisé par Fabrice :

Le chemin d'accès à la forêt de Bord qui longe la route de la Vallée a été soigneusement tondu sur toute sa longueur afin de faciliter le passage des promeneurs



REPAS DE FIN D'ANNÉE ET REMISE DES DICOS AUX FUTURS COLLÉGIENS



Le 22 juin, les enfants de l'école étaient conviés au traditionnel repas de fin d'année scolaire avec les enseignants, des représentants de la mairie et des parents d'élèves, le personnel communal et des animatrices du conseil municipal qui proposent des jeux à l'occasion de la

chasse aux œufs et de Halloween.

Après avoir souhaité de bonnes vacances à tous, le maire a procédé à la distribution d'un dictionnaire qu'il a dédié à chacun des 5 futurs collégiens: Badmington Margot, Hénoun Qays, Labé Luna, Mérot Baptiste et Tesson Capucine.



ON EN PARLE

DES EXPLICATIONS SUR LE PATRIMOINE POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE



Dans le cadre de la préparation d'un stage « Patrimoine escape game » pour les enfants des centres de loisirs, l'école de Martot a été invitée à participer à une visite « test » qui permettra de « rôder » la présentation du domaine du Château. Le matin explications données par Delphine Butelet chargée du patrimoine à la Case, puis présentation d'archives de la commune par Vanessa Gasly responsable des Archives de « Seine-Eure » Agglo. Après le pique - nique grand jeu d'énigmes dans le parc du château. On notait aussi la présence de Delphine Morel directrice du centre de loisirs « Les Fripouilles » à Criquebeuf.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE

Samedi 3 juillet les enfants de l'école ont présenté à leurs familles et aux habitants leur spectacle de fin d'année dans lequel alternaient des sketches parfaitement interprétés par les « grands » et des chansons variées dans leur rythme ou leur interprétation. Les « petits », comme les « grands » ont bien su capter l'attention du public.

Merci aux enseignants qui ont tenu, malgré les problèmes liés à l'épidémie, à nous proposer ce moment de « récréation » de qualité, tellement bienvenu en cette période de morosité. Bravo à Yves Micmande, le musicien, pour le choix et la qualité des chants, et à Yohann , le technicien du spectacle.

Les parents ont fort apprécié les panneaux comportant les photos prises lors des diverses sorties éducatives (Parc du château, zoo de Cerza, Mémorial de Caën, Arromanches...). Judicieuse réalisation de Franca Drouet que nous remercions pour cette initiative.

A l'issue du spectacle le maire a invité les spectateurs à partager le verre de l'amitié, moment convivial qui a permis de nombreux échanges.



VOIR
AUTRES
PHOTOS
EN
PAGE
40

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

GRAND JEU DE PÂQUES

Chasse aux œufs à la pentecôte... c'est quoi le problème !!!

A Martot, peu importe d'organiser la traditionnelle chasse aux œufs au mois de mai, le plus important est de se retrouver et passer un bon moment tous ensemble.



Telle fut la démonstration sur la commune de Martot ce samedi 21 mai dans l'enceinte du parc du château.

Les enfants de la commune attendaient ce moment depuis plus d'un an, puisque la chasse aux œufs 2020 n'avait malheureusement pas pu se tenir. Fixée en mars cette année puis reportée au mois de mai, les œufs se sont fait attendre...



Plus de quarante enfants sont venus en famille pour participer au grand jeu organisé par la municipalité et le CCAS de Martot.

Sans oublier la superbe mise en scène interprétée par Yohann BLONDEL, Franca DROUET et Hélène GANDOSSI, aidés de Caroline TESSON et de Mylène CANDELIBES qui se lâchent à chaque manifestation pour embarquer les enfants et les parents dans leur délire.

Cette fois, l'épisode 1 de Mario Pâques a marqué les esprits des grands et des petits : PINOU PINOU le lapin et PLOU PLOU le poussin ont essayé de semer FULBERT le renard au volant de leur Kart à pédales. Soucieux de projeter leurs épis de Maïs et carottes sur le passage, PINOU PINOU s'est encasté dans une carotte géante qui traversait au passage piéton.



MIMI La carotte aurait pu finir en purée si le jardinier LAROSE ZOIR n'était pas venu la ramasser pour l'emmener en urgence dans sa brouette Gyromobile. FULBERT a ainsi profité de la scène de panique pour Kidnapper le pauvre lapin pour en faire un bon pâté. Si les enfants n'avaient pas été là pour gagner les défis proposés par tous ces personnages, PINOU PINOU aurait fini en boîte !!!

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT



Comme d'habitude, les enfants, parfois aidés de leurs parents, ont gagné des œufs sur le parcours cuillère, le « Jacques a dit », le mémo, le rebus, le jeu du mime. Une fois leur boîte pleine, ils ont pu la troquer contre une boîte de six œufs en chocolat.



Le Maire de la Commune, François CHARLIER est venu en personne libérer de ses liens PINOU PINOU qui a pu retrouver sa liberté et échapper à la casserole pour cette fois.



L'effet de surprise est toujours de mise pour l'équipe organisatrice qui se réjouit d'y associer les familles. Elles ont aussi profité du verre de l'amitié pour partager avec les élus de la commune, les bénévoles du CCAS, un moment festif et convivial que tous attendaient impatiemment.



L'espace d'une matinée, le parc du château de Martot a retrouvé son public et sa première animation à destination des enfants. La première d'une longue série que nous attendons tous.

Hélène GANDOSSI Rédactrice « le canard déchaîné »

DON DU SANG : GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !



La collecte de sang organisée le 19 mai 2021 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 68 donateurs (dont 4 nouveaux).

Rappel : Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang. Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6 .

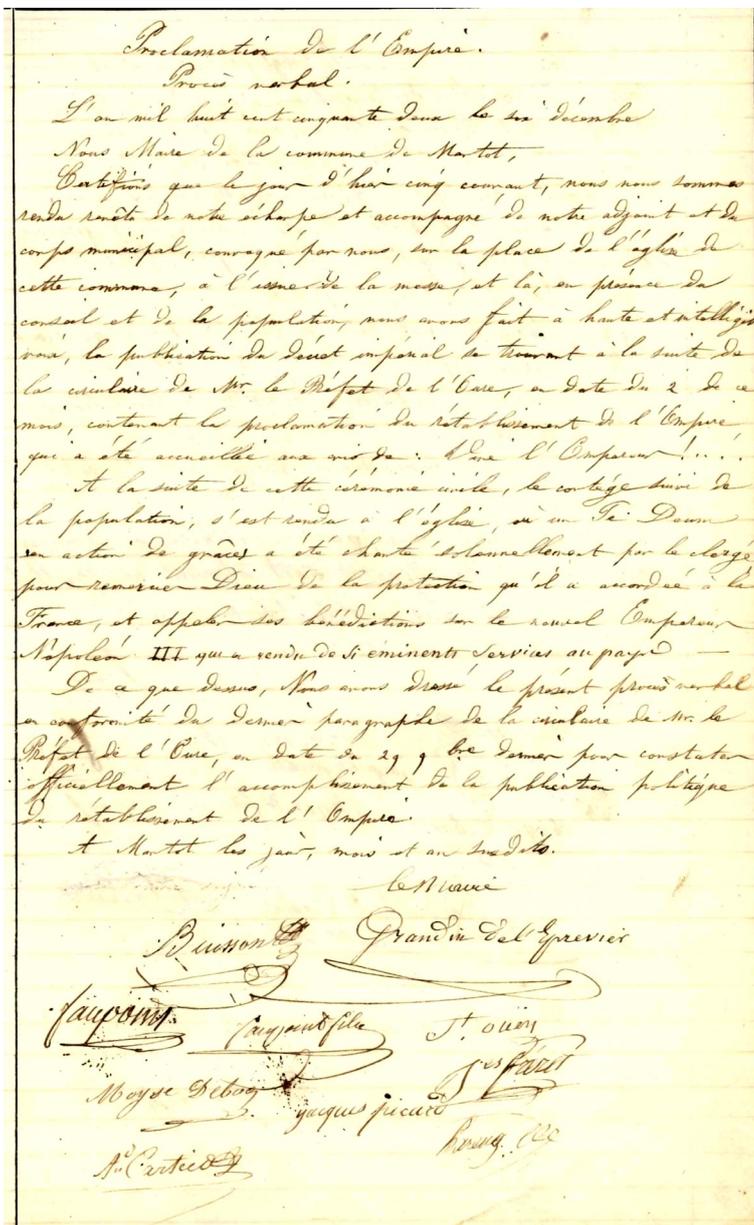
UN PEU D'HISTOIRE

ADRESSES DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL : 1852

Le 3 octobre 1852 le Conseil adresse les mots suivants à l'empereur :

A Son Altesse Impériale le Prince Louis Napoléon, Président de la République Française.

Prince, le maire, l'adjoint et tout le Conseil Municipal de la commune de Martot arrondissement de Louviers, département de l'Eure, pénétrés de reconnaissance pour l'acte sauveur du 2 décembre 1851 (coup d'état : dissolution de l'Assemblée) et pour votre gouvernement fort protecteur, certains que le but du pays en vous donnant deux fois ses suffrages était de vous confier le gouvernement définitif de la France, considérant l'impuissance de nos institutions actuelles pour terminer les révolutions du pays, vous supplie d'achever votre œuvre glorieuse, en rendant à la France l'Empire héréditaire dont vous seul pouvez assurer la force et la grandeur. »



Délibération du 6 décembre 1852 **avant trait au rétablissement de l'Em-** **pire.**

« Nous Maire de la commune de Martot, certifions que le jour d'hier, cinq courant, nous nous sommes rendus revêtu de notre écharpe et accompagné de notre adjoint et du corps municipal, convoqué par Nous, sur la place de l'église de cette commune, à l'issue de la messe et en présence du conseil et de la population, nous avons fait à haute et intelligible voix, la publication du décret impérial... contenant la proclamation du rétablissement de l'Empire qui a été accueillie aux cris de Vive l'Empereur ! À la suite de cette cérémonie civile, le cortège suivi de la population s'est rendu à l'église où un « Te Deum » en action de grâces a été chanté solennellement par le clergé pour remercier Dieu de la protection qu'il a accordée à la France, et appeler ses bénédictions sur le nouvel empereur Napoléon III qui a rendu de si éminents services au pays. »

UN PEU D'HISTOIRE

ADRESSES DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL : 1853—1856

Le 20 février 1853 : Adresse du Conseil à l'empereur à l'occasion de son mariage :

« Sire, Le corps municipal de la commune de Martot est heureux d'avoir à adresser à votre Majesté ses respectueuses félicitations à l'occasion du mariage qu'elle vient de contracter. La providence sera juste envers votre Majesté en lui accordant beaucoup de bonheur en compensation des services signalés qu'elle a rendus à la France qui en conservera un impérissable souvenir. Que votre Majesté veuille bien agréer l'expression de cette reconnaissance et les vœux sincères que forme le Conseil Municipal de Martot pour qu'un long avenir de prospérité soit réservé à votre Majesté et à l'Impératrice son auguste épouse. »

Le 21 mars 1856 : Adresse à Sa Majesté l'Empereur à l'occasion de la naissance du Prince Impérial

21 Mars 1856, L'an mil huit cent cinquante six, le vingt et un mars le
conseil municipal de la commune de Martot se
Ses membres ont eu l'ordinaire de leurs séances sous la
présidence de M^r Grandin de l'Éproué. M^r maire a porté
à l'autorisation de M^r l'Empereur en date du 10 de ce mois
une vote à l'unanimité l'adresse suivante (voir l'original
à la mairie de l'Empereur des Français
Sire,
Permettez aux plus modestes autorités de mêler leurs acclamations à toutes celles qui provoquent l'enthousiasme universel à l'occasion de la naissance du Prince Impérial. Elles ne sentent pas moins vivement tout le bonheur dont le pays jouit grâce à cette haute direction des affaires que la protection si marquée de la providence a porté à un degré de prospérité qui dépasse toutes les prévisions humaines. Gloire à vous, Sire, auquel aucun succès ne manque, succès dont vous devez être d'autant plus fier, qu'ils assurent la félicité de tous ; grâce aussi à sa Majesté l'impératrice que le ciel a comprise dans ses dons et qui d'avance s'en était rendue digne, en lui accordant tout ce qu'elle pouvait désirer de plus heureux pour elle, son auguste époux, pour la France et pour le monde entier. Sire, tels sont les sentiments aussi sincères qu'unanimes que les maire adjoint et conseillers municipaux de la commune de Martot, s'empressent de déposer au pied du trône de votre Majesté.
Martot le 21 mars 1856
Le maire
Auguste fils Grandin de l'Éproué
Maire adjoint
Jean-Marie
Maire adjoint
Maire adjoint
Maire adjoint
Maire adjoint

« Sire,
Permettez aux plus modestes autorités de mêler leurs acclamations à toutes celles qui provoquent l'enthousiasme universel à l'occasion de la naissance du Prince Impérial. Elles ne sentent pas moins vivement tout le bonheur dont le pays jouit grâce à cette haute direction des affaires que la protection si marquée de la providence a porté à un degré de prospérité qui dépasse toutes les prévisions humaines. Gloire à vous, Sire, auquel aucun succès ne manque, succès dont vous devez être d'autant plus fier, qu'ils assurent la félicité de tous ; grâce aussi à sa Majesté l'impératrice que le ciel a comprise dans ses dons et qui d'avance s'en était rendue digne, en lui accordant tout ce qu'elle pouvait désirer de plus heureux pour elle, son auguste époux, pour la France et pour le monde entier. Sire, tels sont les sentiments aussi sincères qu'unanimes que les maire adjoint et conseillers municipaux de la commune de Martot, s'empressent de déposer au pied du trône de votre Majesté »
Martot le 21 mars 1856

UN PEU D'HISTOIRE

Les récits de Monsieur
Maurice Deboos (suite)

CONSÉQUENCES DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

Après la construction de l'église, maître Jacques constata que cette construction réduisait le champ visuel de sa maison. Dans le but de rendre le même préjudice au châtelain, il fit bâtir une maison au nord du village, face au château. Cette construction, maison de M. Barbier, a détérioré le panorama que le châtelain avait vers Freneuse.

LE CHÂTEAU

A l'époque de la vie fastueuse du château, sur la façade du bâtiment qui abritait les chevaux et les voitures (bâtiment en briques), un cheval blanc était représenté en relief, surmonté d'une horloge qui sonnait les heures. En entendant la sonnerie de l'horloge du cheval blanc, les paysans apprenaient que la journée était terminée et qu'il était l'heure d'aller à la soupe.

En 1870-1871, au cours de l'occupation de la France par l'armée allemande, l'activité était interrompue. Le châtelain, pour venir en aide aux habitants de la commune, fit construire des brouettes et versa un franc par jour aux habitants de la commune pour creuser la mare. Avec la terre enlevée, il créa un monticule qui portait le nom de Butte du Tertre. (disparu aujourd'hui). L'alimentation en eau de la mare était tributaire de la nappe phréatique.

LE THÉÂTRE

Dans le parc, Monsieur Grandin de l'Éprevier, industriel à Elbeuf et propriétaire du château de Martot et maire de la commune a fait construire un théâtre. Pour les représentations, il faisait venir des actrices de Paris qui s'habillaient en costumes de théâtre au château avant de se rendre sur scène, protégées par un couloir de planches qui reliait le Château au théâtre. Il faisait aussi tirer des feux d'artifice auxquels assistaient beaucoup de personnes.

ANECDOTES DE LA GUERRE

Aviateur Au cours de la guerre 1914-1918, le château abritait une personne accueillante qu'un aviateur connaissait bien ; aussi son appareil avait toujours une défaillance au-dessus de Martot. Un terrain situé près du « petit mont », à l'est de l'actuel lotissement Saint Aignan, était propice à l'atterrissage d'un avion. Durant les quelques jours de réception du pilote au château, les soldats anglais stationnés à Pont de l'Arche réparaient la soi-disant panne. Les soldats français en garnison à Elbeuf montaient la garde autour de l'avion. Beaucoup de curieux se pressaient pour voir décoller l'avion.

Poste de garde : Au début de la guerre 1914-1918, un poste de garde était établi au carrefour de l'église. Une guérite était accolée à un gros orme auquel était fixée une chaîne qui, à son extrémité, était attachée à la grille du château, coupant ainsi la route de Pont de l'Arche à Elbeuf. Ce poste était gardé par des hommes âgés qui avaient comme armes des fusils de chasse. Une nuit, ils ont vu sur la colline de Freneuse une voiture d'allemands dont la mission était de faire sauter le pont de chemin de fer d'Oissel. Leur projet a échoué et ils ont été arrêtés le lendemain dans la forêt de Lyons.

UN PEU D'HISTOIRE

Les récits de Monsieur
Maurice Deboos (suite)

ÉLECTRICITÉ

En 1920, une ligne électrique supportée par des poteaux en bois reliait le transformateur de Caudebec à la Compagnie l'Andelysienne. Cette ligne traversait en diagonale la place de l'église pour rejoindre le chemin des forrières puis Pont de l'Arche par le bord de Seine

Quelques années plus tard, Monsieur Saget, industriel, réfugié du Nord qui habitait avec sa famille le Château, a décidé de financer la construction d'un transformateur pour bénéficier de l'électricité. Ce transformateur alimenta en courant électrique non seulement le Château mais également la commune, qui par cette réalisation devint en 1922 une des premières communes rurales à être électrifiée.

LE VILLAGE

BAS DE MARTOT

La partie nord (au nord de la route Elbeuf-Pont de l'Arche) était appelé « Bas de Martot ». Elle comportait une ancienne bâtisse qui s'appelait « grange de la dîme ». La dîme était un impôt valant un dixième des récoltes que l'on payait à l'église ou au seigneur.

Dans la propriété actuelle de M. Deboos Michel, au 5 rue de l'Eure, existait une éolienne qui pompait l'eau et l'élevait dans un réservoir de 6 m³ situé à 5 mètres de hauteur.

Face à l'église actuelle, on a trouvé les vestiges d'un ancien cimetière : au cours de travaux réalisés par M. Meslin en 1930 puis en 1975 lors des travaux d'assainissement, ont été découverts de nombreux ossements humains.

HAUT DE MARTOT

La première école du village se trouvait dans une partie du logement de M. Jean-Jacques Labiffe au 10 rue de la mairie avant que la commune ne décide de construire l'école actuelle terminée en 1883 - 1884.

Une belle résidence se situait au 14 rue de la mairie. Son propriétaire, M. Bourdon, était l'ascendant de beaucoup d'industriels d'Elbeuf. Cette propriété avait une sonnette que les enfants tiraient au grand désespoir du gardien, le père Victor

Il y avait à Martot deux métiers à tisser : un dans le logement de Mme Verrier, l'autre dans la cour de M. André Picard, 30 rue de la mairie. Les tisserands façonnaient les pièces de drap qu'ils avaient tissées à Elbeuf avec une brouette à tête ? (On peut supposer qu'il s'agit d'une brouette avec une partie surélevée qui permettait de poser les pièces de drap).

Le village se terminait par une maison de garde et les 2 cimetières, dont un ancien, plus utilisé.

En 1910, sortant du village vers la forêt, on passait sous une magnifique avenue, large de 16 mètres, bordée de sapins et peupliers. A la suite on rencontrait un arbre énorme appelé « le gros hêtre », puis venaient les bosquets appelés « les carrés » à cause de leurs divisions rectilignes ; à la sortie de ces bosquets se trouvait un chêne qui avait plusieurs troncs : cet arbre était classé. Vers l'Est, existait une parcelle de bois appelée « La Piste » à cause du tracé de piste pour les courses de chevaux. En continuant, entre deux rangées de pommiers, on parvenait à la ferme des Fiefs, dans l'enceinte de laquelle a été construit par M. Guérot, un beau pavillon de chasse.



AMICALE ÉCHOS

Notre mascotte est maintenant vaccinée et va pouvoir reprendre ses activités.

La voilà de retour au cœur des activités de la commune de Martot.

Dès le début de septembre le conseil d'administration de l'Amicale se réunira pour élire son bureau et préparer les événements de l'année 2021/2022.

Lors du rassemblement communal du 12 septembre organisé par la Municipalité de Martot en collaboration avec l'Amicale nous vous présenterons le nouveau bureau et les différentes dates des activités.

Sachez que vous nous avez beaucoup manqué, et nous sommes heureux et impatients de tous vous retrouver en pleine forme lors de nos rendez-vous.

A bientôt, bonnes vacances et prenez soin de vous et des vôtres.

ACTIVITÉS PERMANENTES

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Broderie	tous les mardis	14h30 à 18h	Édith DEBOOS
Théâtre	Jour à déterminer	17h30 à 19h45	Yohann BLONDEL
Bibliothèque	Tous les mercredis des semaines paires	18h-19h	Françoise CLOUSIER



Infos de l'école

La biodiversité à l'école



La classe de Marie est allée au château de Martot avec Alain Delannoy de l'association ADN pour observer la nature : animaux, feuilles, arbres...

Ils ont aussi ramassé des matériaux naturels : des écorces, des pommes de pin, de la mousse...

A l'école, avec l'aide de Martine de l'association ADN, les élèves ont construit des hôtels à insectes pour la fête des pères et des mères.

Thomas Pesquet

Thomas est né en France à Rouen c'est un Normand.

C'est un astronaute, c'est le premier Français à être le chef de l'ISS.

Le mercredi 23 avril 2021 il est parti dans l'ISS pour une durée de 6 mois dans l'espace.

Sa mission c'est d'améliorer la technologie sur terre.

On suit sur le TBI de l'école les informations et on voit les photos tous les jours !!

Nos questions :

-Comment font-ils pour manger ?

Ils mangent dans des bols faits de pain, leur nourriture est préparée par des chefs.

Ils boivent dans des gourdes avec une paille.

-Quel est leur planning pour la semaine ?

Faire des expériences





Infos de l'école



Une nouvelle personne à l'école

Mardi 1er juin Yohann est arrivé pour remplacer Marie-Hélène.

Il aide Marie et les élèves. Il fait des activités avec des groupes.

Yohann vérifie les produits pour le lavage des mains. Il entretient toute l'école et s'occupe de désinfecter les tables. Il débloque la photocopieuse aussi !!

Il organise des jeux à la récréation avec nous.

Il vient de Martot, il a 38 ans.

La poussée d'Archimède

En classe on a fait des expériences sur ce qui flotte et ce qui coule.

Des objets flottent : des bouchons en plastique, des bouchons en liège, des cuillères et des allumettes.

Des objets coulent: les boules de pâte à fixe, des clefs, les trombones.

Des objets flottent dans une position et pas dans une autre: le couvercle en métal à l'envers, un couvercle à l'endroit.

La pâte à fixe en boule coule et elle flotte si on l'étire.

On a constaté que l'eau a de la force. L'eau pousse les objets vers le haut (la surface).

Si on plonge un objet dans l'eau, elle a tendance à le faire remonter à la surface.

Nous savons maintenant que cette force a été découverte par Archimède.

Pour un objet d'1 kg la poussée sera de 600g. L'objet dans l'eau ne pèsera plus que 400g.





Infos de l'école

La pêche, la biodiversité de la mare



Nous avons commencé notre après-midi en allant pêcher dans une mare avec des épuisettes. Pendant que nous pêchions, nous mettions les insectes dans un récipient plein d'eau pour qu'ils ne meurent pas. Cette mare se trouve derrière le château du Bosc-Féré.

Nous avons observé les insectes, reconnu les larves avec un tableau puis nous les avons relâchés.

Les fusées à eau



Nous avons fabriqué des fusées à eau au château du Bosc Fééré .

Nous avons tout fait nous-mêmes : dessin, découpage, collage...

Elles ont bien décollé!!



NET . INFOS

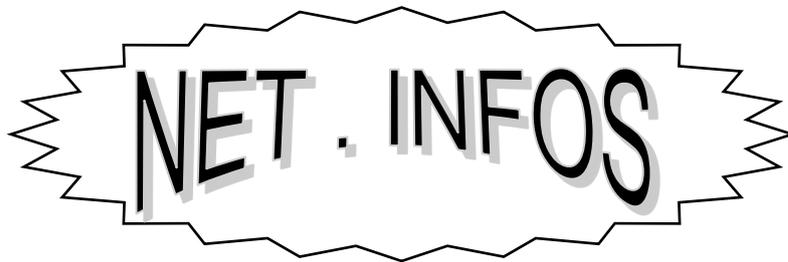


PLUTO TV, La télé n'a pas dit son dernier mot .

Fortement concurrencée par les plateformes de streaming, la télévision linéaire classique résiste . L'arrivée de PLUTO TV en est le meilleur exemple.

La télévision traditionnelle est de plus en plus concurrencée par de nouveaux acteurs comme Netflix, Prime Vidéo ou encore Disney+. Pourtant elle reste le média de référence : avec les confinements de 2020, les Français ont passé par jour devant le petit écran dix-huit minutes de plus qu'en 2019 .

Les chaînes historiques rivalisent d'idées pour fidéliser leurs téléspectateurs avec de nouveaux programmes mais la surprise est venue, fin 2020, avec le lancement de Pluto TV. Un service de Télévision classique, avec des chaînes thématiques gratuites , financées par la publicité. Le service est hybride, entre la vidéo à la demande et la Télévision en direct, et nécessite une application ou bien un navigateur internet, en fonction du support utilisé. Là où Pluto innove, c'est que, contrairement aux services de vidéo à la demande, il n'est pas nécessaire de créer un compte utilisateur : une fois l'application installée, les contenus sont accessibles instantanément.



Une navigation très simple

Disponible sur de nombreux supports (Android tv, Playstation, Mobiles, Tablettes) la navigation est très simple et s'apparente à un décodeur TV classique : une grille des programmes permet de faire son choix parmi les dizaines de programmes proposés. Il est possible de reprendre depuis le début un programme qui aurait déjà commencé et une rubrique À la demande est disponible .

Pluto TV fait partie du groupe ViacomCBS, un mastodonte du divertissement américain qui détient de nombreuses chaînes : MTV, Paramount Channel, Nickelodéon, BET ou encore Comedy Central .

L'offre de programmes est donc variée avec des chaînes cinéma, de divertissement, de cuisine, de découverte, de sport ou encore de comédie . L'offre pour enfants est également très complète avec des chaînes thématiques autour des personnages iconiques comme Dora l'exploratrice ou BOB l'éponge .

Des classiques de la télévision Française

L'offre reprend même des classiques de la télévision française avec une chaîne dédiée à Plus Belle La Vie, une autre consacrée aux Cordier Juge et Flic ou encore à Louis la Brocante. Il n'est donc pas question que de contenus américains et l'offre s'adapte à chaque pays dans lequel elle est implantée . Pluto TV a très récemment signé un accord avec mediawan afin de proposer douze nouvelles chaînes avec plus de 1000 heures de contenus francophones dont quatre chaînes dédiées aux productions AB qui ont bercé des milliers d'adolescents : Hélène et les garçons, Le miel et les Abeilles ou Les Filles d'à côté . Enfin, une chaîne consacrée aux grands classiques des téléfilms a été créée et diffusée, par exemple, Le Château des Oliviers et Cœurs brûlés.

Pluto TV n'est donc pas une application proposant des exclusivités récentes mais elle est un excellent complément à la télévision classique d'autant plus qu'elle est extrêmement simple à utiliser. On regrette simplement l'absence de version originale sous-titrée .

... Et vous trouvez ça drôle ?



RÉDUIRE LES GRANDES VACANCES D'ÉTÉ ?



Qu'est-ce qu'un gendarme sur un tracteur ?

Un poulet fermier

Horizontalement :

- 1- vous la trouverez
- 2- envoya ad patres / vieille servante
- 3- maladie des portugaises / 2
- 4- nanas
- 5- Baba / 5 et parfois 6
- 6- bien gentille
- 7- ventila / cuir
- 8- jouait au rat

Verticalement :

- A- du gésier
- B- a ce qu'il faut pour bosser
- C- font dans la douceur
- D- pour toi / mois de liberté
- E- endort sa victime
- F- oui / agit comme Eve
- G- mis sur la bonne voie
- H- apparaissent

MOTS CROISES M. CAILLOU

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

SOLUTIONS P.36



INTERDIT
AUX
PARENTS

LES JEUX

Dessin anti-stress

rébus



Mon 1^{er} est le contraire de « la mort »
Mes seconds se souhaitent le 1^{er} janvier
Mon 3^{ème} est le contraire de beau
Le verbe aller à l'impératif (2^{ème} PS) est mon 4^{ème}
Mon 5^{ème} est un adverbe de temps
Mon 6^{ème} est un adjectif démonstratif

Mon tout est d'actualité



rébus



SOLUTIONS P.36



Lorsque les bienfaits des bains de mer sont redécouverts au 18^{ème} siècle, on se baigne alors en chemise. Puis à la fin du 19^{ème} siècle, les femmes se baignent en corset et pantalon bouffant tandis que les hommes portent, eux, un pyjama de bain. Ce n'est finalement qu'une reproduction du vêtement quotidien qui recouvre toutes les parties du corps, par hygiène et morale. Différentes déclinaisons de la tenue couvrante sont ensuite créées, costume bouffant en laine pour les femmes et jupe large en plus de leur uniforme pour les hommes...

À ce moment, les plages françaises sont peu fréquentées, tout d'abord pour des raisons économiques, mais également parce qu'on ne considère pas la baignade comme un loisir. La natation n'est pas enseignée et la mer est donc considérée dangereuse et est réservée à des activités comme la pêche.



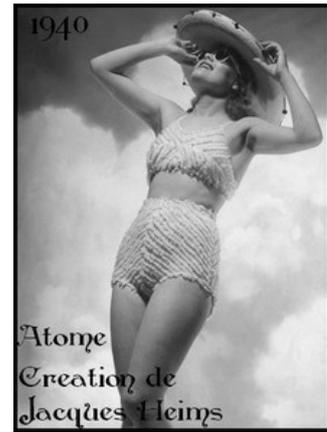
Dans les années 1920, Coco Chanel lance la mode du bronzage, ce qui permet de dénuder les bras, les jambes et les épaules. En 1932, le slip Tarzan révolutionne le maillot qui permet aux hommes de découvrir leur torse.



LE BIKINI

La plage est associée aux vacances après la deuxième guerre mondiale et les congés payés de 1936. L'évolution du maillot débute alors réellement.

En 1948, naît le bikini, créé par Louis Réart. C'est un maillot révolutionnaire qui s'inspire du maillot « Atome » créé par Jacques Heims en 1932, un deux pièces au slip légèrement bouffant.



Louis Réart baptise son maillot du nom de l'atoll américain Bikini, où venait de se dérouler un essai nucléaire. Ce maillot fut commercialisé avec le slogan « Le bikini, la première bombe anatomique ! ».

Il coûte à cette époque un prix faramineux et n'est pas accessible à tout le monde.

LE BIKINI DANS LES MEDIAS



Beaucoup d'allusions sont faites au bikini dans les médias.

En 1956, Brigitte Bardot dans le film de Roger Vadim « Et dieu créa la femme » apparaît en bikini, quant à Marilyn Monroe, elle pose plusieurs fois en bikini et contribue amplement à son succès.



En 1960, Bryan Hyland, tellement inspiré par cette toute petite tenue en fait un tube interplanétaire « Itsy Bitsy petit bikini », chanson reprise par la suite en français par Dalida.

En 1962, le film James Bond 007 fait du bikini un succès mondial avec la première James Bond Girl. Son célèbre bikini blanc fut vendu aux enchères en 2001 pour 60 000 € !

Le bikini devint donc de plus en plus populaire auprès du public féminin, devenant le symbole de l'émancipation féminine et est aujourd'hui le maillot de bain le plus vendu au monde.



JEU CONCOURS

Deux bonnes réponses pour notre dernière énigme !

Bravo à Nino DROUET et Elizabeth SELLIER
qui se verront remettre une récompense.

Rappel de l'énigme

Certains y sont déjà venus. A votre seuil, elle est souvent. Son coup fatigue promptement et son code est assez répandu.

Réponse : *BARRE* → une barre de seuil, un coup de barre, un code barre

Nouvelle énigme

Appréciés en amour, les gros, eux, sont à éviter. Les auteurs en ont de fameux, et certains servent pour des jeux. Qui sont-ils ?



.....
Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°79 »
dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 31 août 2021.**

Nom et prénom :

Adresse :

Réponse :

.....
.....

Festival « Branche & Ciné » (3^e édition)

Du 2 au 10 juillet

Le festival « Branche & Ciné » national débarque en Seine-Eure pour la 3^e année consécutive ! Ce festival de cinéma plein air, dédié à la forêt, est organisé à l'initiative de l'ONF, en partenariat avec l'Agglo Seine-Eure. N'ayant pu avoir lieu en 2020, le thème de cette 3^e édition reste « L'Afrique et ses forêts ». De nombreuses projections en salle et en plein air sont organisées durant ces 10 jours. Des animations variées, pour petits et grands, ont lieu en amont des projections en plein air.

Avec la participation exceptionnelle de Michel Ocelot, réalisateur de Kirikou. Master-Class le vendredi 2 juillet (informations à venir).

Animateur : Office National des Forêts et multiples acteurs locaux

Horaires : Programmes précis à venir sur www.onf.fr et alentours www.agglo-seine-eure.fr

Lieu : Forêt domaniale de Bord-Louviers et alentours

Renseignements :

claire.labigne@seine-eure.com - 02 32 50 86 48



Programme complet dès avril, soyez attentifs !

La biodiversité des coteaux de la Seine

Samedi 31 juillet - 14h20

Partons à la découverte d'autres espaces clés du territoire : les coteaux ! Le CEN de Normandie vous accompagne sur l'un des plus beaux spots locaux, afin de connaître les spécificités de ces espaces ouverts... Venez donc randonner sur un magnifique coteau, à la vue imprenable sur la Seine. Entre fleurs colorées et criquets, vous découvrirez les secrets bien gardés de cet espace naturel sensible, riche en biodiversité.

Animateur : Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Normandie

Horaires : De 14h30 à 16h30

Lieu : Les Coteaux de St-Pierre, Vironvay*

Inscription obligatoire préalable : 02 35 65 47 10
(secrétariat du CEN Normandie, fermé le week-end)

(Places limitées : 30 personnes max.)

** Toutes les informations précises (lieu de RDV, numéro de l'animatrice et équipement à prendre) seront données lors de la confirmation d'inscription par mail.*



AGGLO SEINE EURE

LES RENDEZ-VOUS 2021 : FORÊTS ET NATURE EN SEINE-EURE

« Expédition Photo » encadrée

Samedi 28 août - 14h20

La fin de l'été approche... Pour clôturer les grandes vacances, nous vous proposons de capturer des informations sur les espaces forestiers, tout en vous initiant à la Photo Nature. Vous pourrez y glaner des conseils sur l'art de la photo, en pleine immersion...

Animateur : Quentin Brandy-Caudron (Structure « Les petits pas, découvrir en s'amusant »)

Horaires : De 14h30 à 16h30

Lieu : RDV à l'aire d'accueil des 4 Bancs, Louviers (voir carte p.6)

Inscription obligatoire préalable :

claire.labigne@seine-eure.com

02 32 50 86 48

(Places limitées : 30 personnes max.)

Apporter son matériel photo

Nettoyons la Nature

Samedi 25 septembre - 9h50

Joignons l'utile à l'agréable : lors d'une belle promenade en bord de Seine, faisons place nette en ramassant les déchets abandonnés.

Animateur : Association ATLEA, en partenariat avec la mairie de Pont-de-l'Arche

Horaires : De 10h à 12h

Lieu : RDV Rue Jean Prieur, au niveau du parking à côté du pont, Pont-de-l'Arche

Pas d'inscription préalable

+ d'infos : [Anne-Sophie De Besses](mailto:Anne-Sophie.De.Besses)

06 14 27 59 34

Gants et sacs fournis



ANIMATIONS
GRATUITES

Les 10 ans des Automnales

Du 9 au 17 octobre

C'est LE rendez-vous automnal des mycologues et amateurs de champignons en Normandie ! Cet événement est consacré aux champignons et la biodiversité associée, en forêt notamment. L'occasion de découvrir et comprendre, sans danger, ce patrimoine naturel et gastronomique français ! Sorties cueillettes en forêt, animations familiales et expositions sont au programme.

Animateur : Association Activités Découvertes Nature (ADN) Boucles de Seine

Horaires : De 9h à 12h et de 14h à 17h

Départ : Château de Martot - 1 rue de la Mairie, Martot

Inscription obligatoire préalable :

adnbds@orange.fr - 06 82 18 81 26

(Places limitées pour les sorties cueillettes)

Programme complet dès septembre,
soyez attentifs !

AGGLO SEINE EURE

PROCHAINES MODIFICATIONS POUR LE TRI

1. **À partir du 1er juillet 2021, le ramassage pour le tri ne s'effectuera qu'une fois par quinzaine.** (Pour les ordures ménagères et les déchets verts le ramassage restera hebdomadaire).
2. **Les nouveaux bacs jaunes vous seront distribués dans la première quinzaine de septembre.** En attendant de les avoir, vous pouvez utiliser les sacs jaunes.
3. **À partir du 1er septembre :** Simplification des consignes de tri : Tous les emballages, en particulier les plastiques devront être mis en vrac dans la poubelle de tri ou les sacs .
4. **Un document vous sera distribué avec les consignes pour chaque bac et le calendrier des collectes:**

Ordures ménagères : Tous les lundis (sans changement)

Emballages (bac jaune) : le jeudi des *semaines paires* à partir du 01/07

Déchets végétaux : tous les vendredis (semaine 11 à semaine 48)

Quelques rappels :

Les masques chirurgicaux vont aux ordures ménagères

Martot dépend de la déchetterie de Caudebec lès Elbeuf, rue de la Chaussée. Pour toute information appelez le 0800 021 021 (appel gratuit)

LA MAISON DE L'HABITAT—AGGLO SEINE-EURE

Adresse : 11 B Rue Pierre Mendès France 27400 Louviers

Pour toute demande concernant l'Habitat

- ◆ Achat
- ◆ Location
- ◆ Rénovation
- ◆ Installation
- ◆ Aides diverses

N'hésitez pas à vous informer au 02. 32. 63. 63. 00

Le frelon asiatique une nécessité d'agir

Comment agir ?

Si vous voyez un nid de frelons :

- N'intervenez pas seul et ne restez pas à proximité du nid
- Prenez contact avec la police rurale de l'Agglo Seine-Eure
- Transmettez-lui par mail photos et localisation du nid avec sa hauteur
- Attendez son retour et sa validation puis choisissez une entreprise agréée sur [www. frelo-nasiatique27.fr/intervenants](http://www.frelonasiatique27.fr/intervenants).

Prise en charge financière* de la destruction du nid à 100 %

→ 70% Agglo + 30% Département de l'Eure, sous réserve d'une prise de contact avec la police rurale avant toute intervention.

* dans la limite des crédits disponibles

Savoir reconnaître le frelon asiatique

Ce redoutable prédateur s'attaque à toutes sortes d'insectes, mais principalement aux abeilles, maillon indispensable dans la chaîne alimentaire !



Frelon asiatique
(taille réelle 3cm)



Frelon européen
(taille réelle 4cm)



Nid primaire du
frelon asiatique



Nid secondaire
du frelon asiatique

Contact

Service rivière et milieux naturels, Agglo Seine-Eure :
02 32 50 89 52 • police.rurale@seine-eure.com

Agglo-seine-eure.fr

Recette du Bibimbap

Plat traditionnel coréen. Facile à faire et peu onéreux.



Ingrédients: pour 2 personnes

200 gr de riz

200 gr de bœuf

1 carotte

1 courgette

100 gr de pousse de soja

2 œufs

oignon, ail, sel, poivre, sucre.

Pour la marinade: miel, huile de sésame, vinaigre de riz, ail, poivre.

- 1) Préparer la marinade en mélangeant tous les ingrédients.
- 2) Découper en fines lamelles le bœuf, le mélanger à la marinade et mettre au frais.
- 3) Couper en lamelles la carotte et la courgette.
- 4) Hacher l'ail et l'oignon.
- 5) Dans une poêle bien chaude faire revenir séparément, dans l'huile de sésame, la carotte, la courgette et les pousses de soja en ajoutant un peu d'ail, d'oignon et une pincée de sucre. Réserver au chaud.
- 6) Faire revenir la viande dans une poêle et en parallèle faire cuire les œufs au plat.
- 7) Remplir aux trois quarts, des bols avec le riz que vous aurez pris soin de cuire. Verser au centre de la sauce piquante, mais pas trop. Déposer la carotte, la courgette, les pousses de soja et la viande tout autour puis déposer l'œuf cuit à la poêle au milieu.

Solution mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	S	O	L	U	T	I	O	N
2	T	U	A		S	A	R	A
3	O	T	I	T	E		I	I
4	M	I	N	E	T	T	E	S
5	A	L	I		S	E	N	S
6	C	L	E	M	E	N	T	E
7	A	E	R	A		T	A	N
8	L	E	S	I	N	A	I	T

Solutions :

Charade :

vie – vœux – laid – va – quand – ce
 → vive les vacances !

Rébus :

houx – rat – barbe – œuf – quilles –
 houx → hurra barbecue !

PUB - INFOS



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE

Récoltant - Manipulant

10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

PROMO 13.50 € la bouteille

A consommer avec modération

Presse, papeterie, Librairie, Cadeaux



SARL COUTEAU

Mag presse

Centre commercial Super U

27460 IGOVILLE

Tél/ 0951406180 - Fax/ 0235234885

presse_super.u_igoville@aol.fr

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations

Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience

Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.ORG

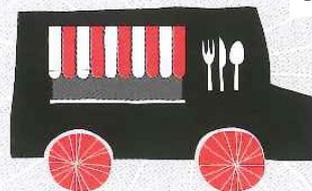
TEL : 06 22 22 66 21

Au Petit Creux

Frites Fraîches maison

Portier

Friterie ambulante traditionnel



1 RUE DE L'EURE 27340 MARTOT

Lundi au Samedi à Martot 27 le Midi

06/79/21/33/82

portierph@Wanadoo.fr

Siren 81525831400013

Olivia Coiffure

salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03

701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

SECRET DE BEAUTÉ

Institut de beauté sur rendez-vous

Laetitia ZANNI

713 rue du village - Criquebeuf sur Seine

06.62.57.74.31

H&B Style Home

Coiffure à domicile

Venez découvrir mon expérience de la coiffure a votre
domicile

COUPE, COULEUR,MECHES.....

En plus de la coiffure Mixte découvrez
mon expérience de Barber



Tél: 06 65 00 97 04

hbstylehome@gmail.com

Page Facebook : H&B Style Home

Amandine Pichon

Sophrologue certifiée

06.58.12.37.79

www.apsophrologie.sitew.fr
27340 Criquebeuf s/ Seine

PUB - INFOS

Gravity parc des défis

Venez vivre des sensations inédites au Parc Gravity
rue aux thuylliers à Saint Pierre lès Elbeuf
Vacances scolaires : 7 jours sur 7 10h-12h et 14h-19h Ven-
dredi et samedi jusqu'à 23 h—Période scolaire : mercredi et
dimanche 10h-12h et 14h 19h samedi 10h-12h et 14h-23h

TAXI MANU

TEL : 06.07.77.13.69



taxi.manu@live.fr
Commune de Stationnement
Criquebeuf sur Seine

MARTOT

DIRECT PRODUCTEUR

DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS

24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7
10 RUE DE LA MAIRIE
20M APRES LE DOS D'ANE
Tél : 06.98.37.48.05



VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



LE MERCANTI CAMION PIZZA

De savoureuses pizzas
sur la place de l'église,
le mercredi de 18h à 21h
Tel : 06.58.35.28.41

AU GRE DES SAISONS



Nous vous proposons une gamme de légumes en
suivant les saisons.

Tous nos légumes cultivés sont issus d'une
culture raisonnée pour vous donner la meilleure
qualité.

Suivez nous sur notre compte
facebook
Augredessaisons

Nicolas et Guillaume LABIFFE
vous proposent leurs légumes
des quatre saisons.

Notre magasin se situe :
9, rue du Barrage
27340 MARTOT
Tél : 06.13.54.47.29

Le magasin est ouvert les :
Lundi de 15h00 à 19h00
Vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h00
Et à partir de septembre 2017
Le mercredi de 15h00 à 19h00



Jacky Dutel
Taxi N°1
Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etude TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES



25 Residence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70
Mail : sarlgepf@free.fr
SIRET : 500 019 203 00016

LE TRIMESTRE EN PHOTOS : LA CHASSE AUX OEUFS



LE TRIMESTRE EN PHOTOS

SPECTACLE SCOLAIRE



LA RÉDACTION
DU JOURNAL
VOUS SOUHAITE
DE TRÈS
BONNES VACANCES

Appel à candidatures

L'équipe du Com info, toujours avide de nouveaux talents, serait heureuse d'accueillir celles et ceux qui souhaitent apporter bénévolement un regard différent, des idées novatrices au journal, pour les partager avec l'ensemble des lecteurs de la commune. Ne soyez pas timides et venez nous voir à la mairie de Martot.

MÉMO PRATIQUE

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)
Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)
Samu : 15
 Accueil sans abri : 115
 Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.141
 Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59
 Drogue, alcool, tabac info service : 113
 Électricité De France dépannage : 0.810.333.027
 France Télécom dépannage : 1013
 Générale des eaux dépannage : 0969395634
 Gaz De France dépannage : 0.810.433.027
 Hépatite info service : 0.800.845.800
 Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Air France : 3654
 Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97
 Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41
 Info Emploi Service : 0.825.347.347
 La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85
 Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr
 Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31
 SNCF: 3635
 SPA : 02.35.70.20.36
 Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61
 Interventions guêpes frelons : 06 72 42 17 00

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr
 Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00
 Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50
 Service d'aide à domicile : 02.76.46.02.00
 Service Jeunesse : 02.76.46.03.44

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27
 Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87
 Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50
 Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo.fr . **Site :** www.martot.fr

École de Martot : 02.35.87.10.70
 Ecole de Criquebeuf sur Seine : 02.35.87.82.70

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.

**Déchetterie de Caudebec les Elbeuf : lundi au samedi de 10h00 à 18h00
 Dimanche de 9h30 à 12h30**

**Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h
 vendredi et samedi de 10h à 11h30**

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes : 350 €